

Les fondamentaux de l'aménagement urbain

Analyser les outils de l'aménagement et optimiser le montage de son opération

2 jours (14 heures)

Initiation

Présentiel ou classe à distance

à partir de

1 655 € HT par personne (TVA en vigueur)

 **Repas inclus en présentiel**

Contenu mis à jour le 06/10/2026. Document téléchargé le 09/10/2026.

Le bon fonctionnement des villes et la réussite d'un projet d'aménagement reposent sur la capacité de la collectivité à planifier son développement et à mobiliser les acteurs locaux. Il est important de mettre en œuvre les procédures les plus adaptées, afin de créer des espaces de vie harmonieux qui, dans une perspective de développement durable, répondent aux besoins de la population.

Objectifs

- Identifier la terminologie relative aux opérations d'aménagement
- Décrire le rôle des différents acteurs et leurs missions
- Analyser les difficultés qui peuvent survenir

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

Compétences acquises

Être à même de participer au montage d'une opération d'aménagement

À qui s'adresse cette formation ?

Responsables et chargés d'opérations récemment nommés au sein d'un service urbanisme et/ou aménagement
Secrétaires, assistant(e)s des responsables d'opérations et aménageurs publics ou privés

Prérequis

Être confronté aux projets d'urbanisme et d'aménagement

Programme

1 Pendant votre formation

Les fondamentaux de l'aménagement urbain

CERNER LES ÉVOLUTIONS URBAINES ET LES BESOINS D'AMÉNAGEMENT

Définir les grandes étapes de l'histoire urbaine

Identifier les conséquences sur les besoins actuels d'intervention

- Les différents types d'opérations
- Les acteurs
- Le rôle de l'économie mixte dans l'aménagement
- L'outil SPLA-IN

Différencier l'urbanisation et le renouvellement urbain

- Les conditions de coopération État/collectivités
- La diversité des besoins
- La maîtrise du foncier

Étude de cas : analyse d'un PLU

CERNER LE CADRE JURIDIQUE DE L'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT

Identifier les opérations concernées

- La définition du Code de l'urbanisme
- L'influence de la jurisprudence administrative

Choisir l'opération d'aménagement avec ou sans procédure d'urbanisme

Définir les rôles et missions des aménageurs

ANALYSER LES PRINCIPALES DÉMARCHES ET PROCÉDURES D'AMÉNAGEMENT

Identifier le champ d'application du lotissement

- La définition et les caractéristiques
- Le cadre juridique actuel
- La valeur des documents

Recourir aux permis de construire et permis valant division

- La composition du dossier

Promouvoir la restauration immobilière

- La définition et les caractéristiques

Résorber l'habitat insalubre

- Les enjeux de la procédure et sa mise en œuvre

Monter une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU)

ZOOM SUR LA ZAC : IDENTIFIER LES ÉTAPES CLÉS

Définir les objectifs

- Les avantages et inconvénients de la procédure : les assouplissements des règles
- Les différentes phases
- Le rôle et les missions des différents acteurs

Étude de cas : analyse commentée du montage d'un dossier de ZAC

Procéder à la concertation de la population

Réaliser les études préalables

Choisir le mode de réalisation de l'opération

LE PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP)

Cerner le champ d'application du PUP depuis la loi ALUR

- Le PUP comme une méthode de financement d'origine contractuelle
- La souplesse du PUP au service du financement de ses opérations immobilières

Mise en situation : analyse d'une opération type, choix de la procédure et démarche d'aménagement à mettre en œuvre

Financement

Plusieurs dispositifs de financement sont accessibles via les OPCO (Opérateurs de Compétences), organismes agréés par le ministère du Travail dont le rôle est d'accompagner, collecter et gérer les contributions des entreprises au titre du financement de la formation professionnelle.

Pour plus d'information, une équipe de gestionnaires SKOLAE Formation spécialisée vous accompagne dans le choix de vos formations et la gestion administrative.

[Nous contacter pour en savoir plus →](#)

Intervenants

REMY DEMARET
CGCB ET ASSOCIES

Karine DESTARAC
Avocat à la Cour, cabinet
Cloix&Mendes-Gil

Modalités pédagogiques

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

En fin de formation, un retour d'expériences à distance est organisé, via un dispositif de classe virtuelle, pour un feedback à froid et des échanges sur les pratiques depuis la fin du présentiel.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

[Accessibilité aux personnes en situation de handicap](#)

Détails de la session

Du 7 octobre 2027 au 8 octobre 2027 (2 jours / 14 heures)

Paris

Du 7 octobre 2027 au 8 octobre 2027 Paris

- 7 octobre 2027 9h00 – 17h30
- 8 octobre 2027 9h00 – 17h30